

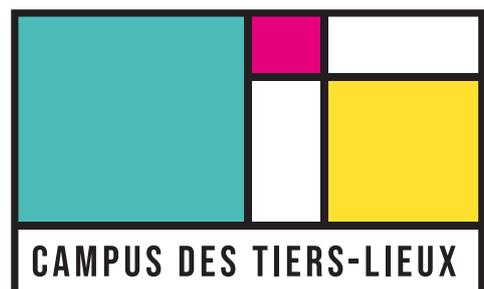


MIS À JOUR EN AOÛT 2022

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**





## LE TIERS-LIEU

*"Tiers-lieu, nom masculin. Espace de sociabilité d'initiative citoyenne, où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager ressources, compétences et savoirs. Les tiers-lieux créent de nouvelles dynamiques économiques et sociales."*

Définition de tiers-lieu - Le Robert 2023

### LE TIERS-LIEU CULTUREL ?

Espace ouvert au public, chaleureux, à la fois propice au travail et au loisir, le tiers-lieu culturel évolue au gré des heures de la journée. Il accueille touristes et habitué-es, employé-es et travailleur-euses indépendant-es, artistes et étudiant-es, familles et retraité-es, librement et sans contrainte pour répondre aux besoins d'un territoire et amener à la rencontre. Autonome économiquement et foncièrement intégré à son territoire, le tiers-lieu culturel organise sa vie autour d'un café-restaurant et d'une programmation pluridisciplinaire.

## LA FORMATION

La formation " Concevoir & Exploiter un projet de Tiers-Lieu Culturel " apporte une vision transversale du modèle innovant du tiers- lieu culturel. Elle accompagne les apprenant-es à penser le tiers-lieu culturel dans tous ses aspects : du positionnement, au modèle économique et aux obligations légales, jusqu'à la programmation, la communication et les techniques de management.

### 3 RAISONS DE PARTICIPER A CETTE FORMATION

-  1. Un **panorama global** de tous les métiers à connaître pour faire vivre son lieu, définir son rôle au sein du projet en fonction de ses compétences et de ses envies.
-  2. **100% des formateur-ices sont en poste** dans les lieux de Sinny&Ooko. Pour un apport théorique et pratique enrichi du vécu de chacun-e au quotidien.
-  3. **Plus de 350 personnes formées depuis 2018**
  - dont 77% femmes
  - 9,2/10 = note moyenne de satisfaction donnée par les apprenant-es
  - 35 lieux créés et/ou en développement par d'ancien-nés apprenant-es
  - Exemples de lieux [ici](#)
  - Une 20aine de personnes travaillent dans des tiers-lieux à des postes de gestion, direction, exploitation, programmation, communication...



# LE PROGRAMME

**DURÉE ET HORAIRES : 40 HEURES REPARTIES DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 13H ET DE 14H À 18H**

## **JOUR 1 – DÉFINIR SON POSITIONNEMENT**

### **1. ACCUEIL ET INTRODUCTION (4 HEURES)**

- Présentation de la formation et de son déroulé
- Présentation des participant-es
- Présentation de la notion de tiers-lieu et de ses enjeux

### **2. LA CULTURE TIERS-LIEU ET LE TIERS-LIEU CULTUREL (4 HEURES)**

- Comprendre les spécificités du tiers-lieu culturel et les enjeux de son territoire
- Définir le positionnement de son projet de tiers-lieu culturel

## **JOUR 2 – MISE EN ŒUVRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE D'UN TIERS-LIEU CULTUREL**

### **1. GESTION FINANCIÈRE ET STRATÉGIQUE DU TIERS-LIEU CULTUREL (4 HEURES)**

- Penser le modèle économique de son projet
- Comprendre les spécificités économiques d'un tiers-lieu culturel
- S'approprier les outils de gestion

### **2. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET LÉGALES D'UN TIERS-LIEU CULTUREL (4 HEURES)**

- Connaître les obligations administratives et légales d'un ERP
- Connaître les obligations administratives et légales d'un café-restaurant

## **JOUR 3 – CONCEVOIR UN LIEU UNIQUE**

### **1. LA PROGRAMMATION**

- Établir un programme de son tiers-lieu culturel en cohérence avec l'identité et les valeurs du tiers-lieu pour répondre aux besoins du territoire et fédérer une communauté

## **2. LA PRIVATISATION**

- Développer une offre événementielle cohérente avec un tiers-lieu culturel pour assurer un équilibre budgétaire

## **JOUR 4 – FAIRE VIVRE SON TIERS-LIEU AU QUOTIDIEN**

### **1. COMMUNIQUER AUTOUR DE SON TIERS-LIEU CULTUREL**

- Concevoir une stratégie de communication adaptée
- Savoir fédérer une communauté autour de son projet

### **2. L'EXPLOITATION D'UN CHR**

- Visualiser les différents moments de la journée du tiers-lieu culturel
- Définir une carte en adéquation avec le tiers-lieu culturel
- Organiser le lieu, le personnel et les ressources en fonction des différents flux et des valeurs de l'EES

## **JOUR 5 – RÔLE DU-DE LA FONDATEUR-RICE DU TIERS-LIEU**

### **1. GOUVERNANCE ET MANAGEMENT**

- Sélectionner le statut juridique de sa structure afin d'être en adéquation avec son activité et les valeurs du tiers-lieu

### **2. ÉVALUATION ET TEMPS D'ÉCHANGE**

- Passation du questionnaire d'acquisition des connaissances
- Bilan de formation

## PUBLICS

Cette formation s'adresse à toute personne intéressée par le modèle innovant du tiers-lieu culturel : porteur-euses de projet, agent-es des collectivités territoriales, urbanistes, aménageur-euses urbain-es, etc.

## EFFECTIF

De 4 à 12 apprenant-es par session

## PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire, compter. Avoir une ébauche de projet ou un descriptif de lieu et de territoire qui pourrait accueillir un tiers-lieu culturel.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance de théorie et de mise en pratique à travers des ateliers individuels et collectifs
- Visites de tiers-lieux
- Transmission de supports pédagogiques et d'outils opérationnels

## OBJECTIFS ET

## COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation apporte une vision transversale du modèle innovant du tiers-lieu culturel. À l'issue de la formation, l'apprenant-e sera capable de :

- Définir le positionnement d'un projet de tiers-lieu culturel et sa programmation.
- Analyser son environnement et en cerner les atouts et les contraintes.
- Identifier les fondamentaux de la gestion d'un tiers-lieu culturel et ses enjeux.
- Répondre à et/ou écrire un appel d'offre.

## SUIVI ET ÉVALUATION

- Test sur l'acquisition des connaissances
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Évaluation de la formation par l'apprenant à chaud et à 1 an

## TARIF

- 2 000€ net
- Tarif spécifique demandeur-euse d'emploi : 1 650€ net



## LES EXPÉRIENCES

### SINNY & OOKO

Permettre à chacun-e de bien vivre ensemble  
en étant plus proche de l'environnement



#### Le Pavillon des Canaux – Paris (19<sup>e</sup>)

Coffice 2.0 « comme à la maison »



#### La REcyclerie – Paris (18<sup>e</sup>)

Tiers-lieu d'expérimentation dédié  
à l'éco-responsabilité



#### La Cité Fertile – Pantin (93)

1 hectare dédié à la ville durable



#### Le Bar à Bulles & la Machine du Moulin Rouge – Paris (18<sup>e</sup>)

Lieu artistique à géométrie variable



#### La Halle aux Poissons – Le Havre (76)

Lieu artistique à géométrie variable Cinq murs  
et un toit pour l'écologie marine



## INFORMATIONS PRATIQUES & LÉGALES

### LIEUX DES FORMATIONS

Les formations du Campus des Tiers-Lieux sont accueillies dans les tiers-lieux de Sinny&Ooko afin d'illustrer les savoirs et méthodes transmis. L'immersion dans ces structures permet aux apprenant-es de développer leurs idées dans une dynamique effervescente. Elles peuvent également se dérouler dans les structures de nos partenaires, cela sera précisé le cas échéant.

Les Tiers-Lieux de Sinny&Ooko :

- **La REcyclerie,**  
83 boulevard Ornano, 75018 Paris
- **Le Pavillon des Canaux,**  
39 quai de la Loire, 75019 Paris
- **La Cité Fertile,**  
14 avenue Edouard Vaillant, 93500 Pantin
- **Le Bar à Bulles,**  
4 bis Cité Véron, 75018 Paris

Lieux partenaires :

- **La Mine,**  
74 avenue de la Convention, 94110 Arcueil
- **Draft Ateliers,**  
27 bis rue Molière, 93170 Bagnolet
- **La Cordée,**  
61 rue Traversière, 75012 Paris
- **La Maison de la Conversation,**  
12 rue Maurice Grimaud, 75018 Paris
- **Le Square,**  
3 passage Saint-Pierre Amelot, 75011 Paris

### CONTACT HANDICAP

L'accessibilité à tout-es de notre offre de formation est une priorité. Pour ce faire, tous les lieux de formation du Campus des Tiers-Lieux sont accessibles aux PMR et nous nous engageons à nous adapter à vos besoins afin de vous accueillir dans les meilleures conditions. La référente handicap se tient à votre disposition pour toute question concernant l'accessibilité et les adaptations pédagogiques possibles.

#### Contact :

Mélissa Pèbre - melissa@sinnyooko.com

### TRANSPORTS & REPAS

Le transport des apprenant-es durant les sessions de formation est à leur charge. Ils-elles sont invité-es à utiliser les transports en commun ou tout autre moyen de déplacement. Les repas du midi sont pris en charge au sein de nos formations dispensées sur les lieux Sinny&Ooko, hormis pour le programme d'incubateur « Créer et ouvrir un tiers-lieu » de 6 mois. Des équipements de cuisine (vaisselle, micro-ondes, frigo) peuvent être mis à votre disposition et l'offre de restauration du quartier est communiquée.

### INFORMATIONS LÉGALES ORGANISME FORMATION

Le Campus des Tiers-Lieux - SINNY&OOKO

Agrément n°11755529375

60 rue Belliard 75018 Paris - Siret : 507 955 581 00024



## FINANCER SA FORMATION



Comment financer sa formation ? Plusieurs possibilités selon votre situation :

VOUS ÊTES...	
<b>SALARIÉ-E</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Plan de formation de l'entreprise</li><li>ou OPCO (Opérateurs de Compétences) : AFDAS, Uniformation, AKTO...</li><li>ou Financement personnel</li></ul>
<b>DEMANDEUR-SE D'EMPLOI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Pôle Emploi : AIF (Aide Individuelle à la Formation)</li><li>ou Financement personnel</li></ul>
<b>AUTO-ENTREPRENEUR-SE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>FIFPL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux )</li><li>ou Financement personnel</li></ul>
<b>GÉRANT-E NON SALARIÉ-E</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>AGEFICE (Association de Gestion du Financement de la formation des Chefs d'Entreprise)</li><li>ou Financement personnel</li></ul>
<b>BÉNÉVOLE AU SEIN D'UNE ASSOCIATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Mission Locale si moins de 26 ans</li><li>ou Financement personnel</li></ul>
<b>INTERMITTENT-E</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Pôle Emploi : AIF (Aide Individuelle à la Formation)</li><li>ou OPCO (Opérateurs de Compétence) : AFDAS</li><li>ou Financement personnel</li></ul>

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



**Le compte personnel de formation (CPF) n'est pas encore mobilisable sur nos formations,** hormis sur le programme d'incubateur, avec un engagement écrit d'ouverture de structure.

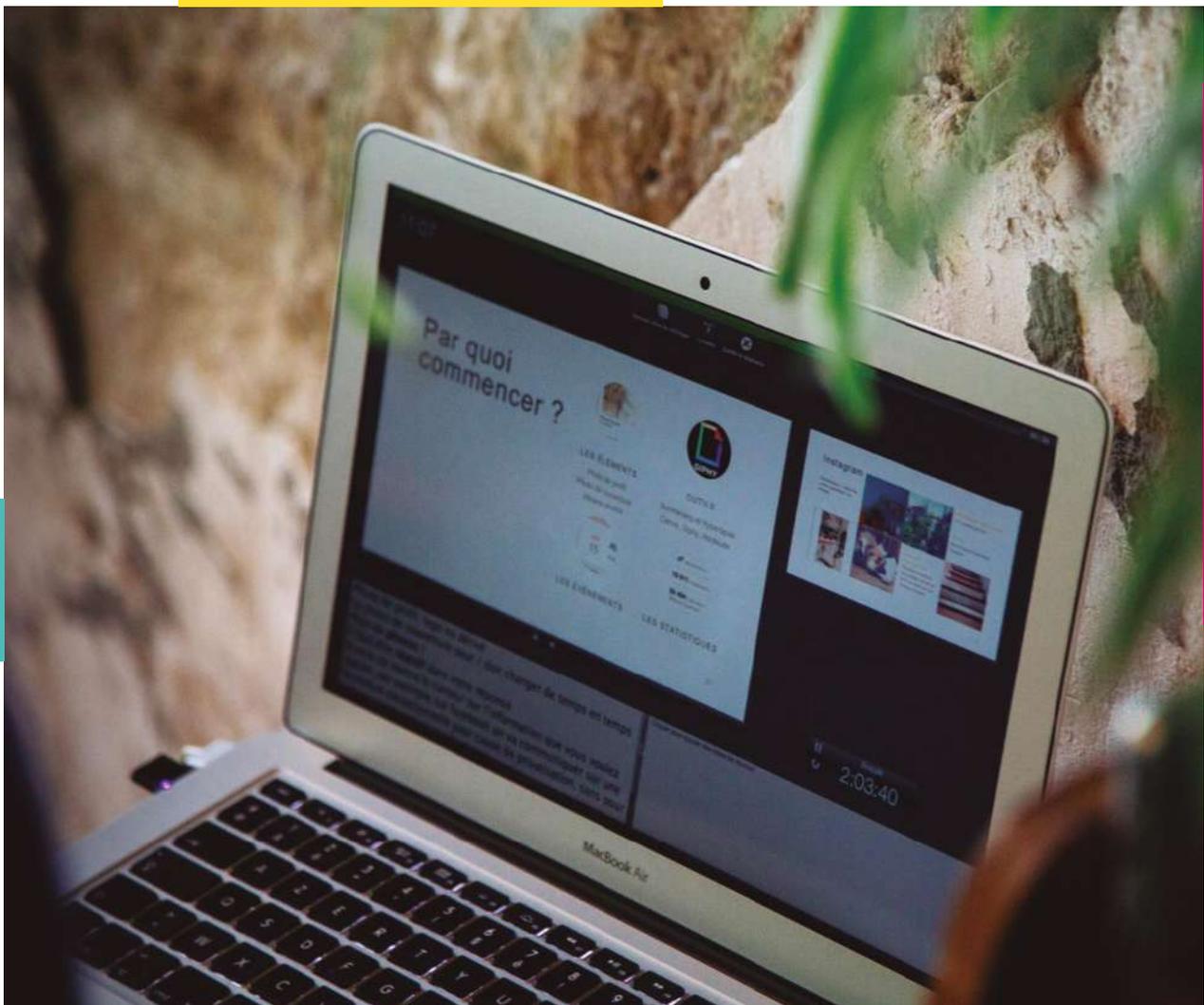
Si vous êtes dans une situation avec un double-statut, effectuez les démarches qui concernent les deux cas de figure. Prenez contact avec le Campus des Tiers-Lieux pour toute question complémentaire : [campusdestierslieux@sinnyooko.com](mailto:campusdestierslieux@sinnyooko.com)

### DÉLAI D'INSCRIPTION

L'inscription aux formations du Campus des Tiers-Lieux, hors appel à candidatures, se déroule en 6 étapes :

- 1 Prise de contact : [campusdestierslieux@sinnyooko.com](mailto:campusdestierslieux@sinnyooko.com)
- 2 Formulaire de pré-inscription
- 3 Recueil des besoins
- 4 Devis
- 5 Accord de financement
- 6 Convention de formation

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la session, sous réserve de places disponibles. Néanmoins compte tenu des délais de demande de financement, hors financement personnel, il est conseillé d'effectuer les démarches au minimum 4 semaines en amont.



## CONTACTS

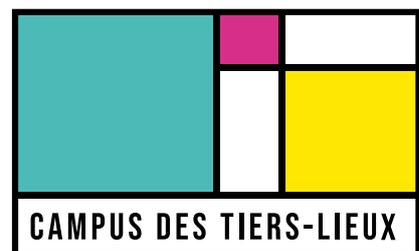
### Contact

campusdestierslieux@sinnyooko.com

### Référente handicap et chargée de formation :

**Mélissa Pèbre**

melissa@sinnyooko.com



La Cité Fertile,  
14 Avenue Edouard Vaillant,  
93500 Pantin  
[www.campusdestierslieux.com](http://www.campusdestierslieux.com)

Organisme de formation enregistré sous le n°11755529375

